

DECRET D/2017/168/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE A TITRE POSTHUME

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

VU La Constitution ;

VU La Loi L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance n° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;

VU L'Ordonnance n°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;

VU Le Décret D/2015/041/PRG/SGG du 18 Mars 2015, portant nomination du Grand Chancelier des Ordres Nationaux de Guinée.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER}/ Le Grade d'Officier de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à Titre Posthume à Monsieur **MATOJIMA Kenzo Topographe** de Nationalité Japonaise, en reconnaissance des éminents services rendus à la nation Guinéenne.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 JUL. 2017



Professeur Alpha CONDE
Grand Maître des Ordres Nationaux de Guinée